

Les pharmaciens entrent dans le circuit des pompes à insuline

Un cahier des charges identique pour tous

C'est grâce à l'action de la Fédération Française des Diabétiques qu'en 2000 les pompes à insuline externes ont été inscrites à la liste des produits et prestations remboursés (LPPR). Depuis, elle a toujours participé à la rédaction du cahier des charges et à son évolution. Si la Fédération Française des Diabétiques n'est pas opposée à la participation des pharmaciens d'officine à la prise en charge des patients sous pompe, elle sera extrêmement vigilante à ce que l'ensemble des conditions préalables soient respectées par tous, à savoir :

- une astreinte 24h sur 24 et 7 jours/7
- être formé à l'insulinothérapie et formé techniquement aux pompes à insuline par les fabricants
- être en mesure de présenter et d'assurer la formation technique du patient de toutes les pompes prescrites et sur le marché
- respecter les règles de matériovigilance
- établir des procédures internes écrites
- assurer le suivi régulier à domicile et l'approvisionnement en matériel du patient en fonction des règles établies avec lui et le centre initiateur
- participer au moins une fois par an à une formation continue sur les pompes.

L'utilisation des cathéters comme un marqueur pour améliorer le suivi des patients

Un patient sous pompe externe doit utiliser **a minima six cathéters par mois**. En dessous de ce seuil, une sous-consommation est avérée. Or, cette sous-consommation peut être problématique et **causer des dysfonctionnements dans la délivrance de l'insuline**, engendrant notamment de graves complications. La Fédération Française des Diabétiques apporte donc son soutien à l'avis de projet d'un suivi renforcé dans l'utilisation des cathéters afin de promouvoir un accompagnement personnalisé au patient qui serait estimé en sous-consommation.

Pour la Fédération Française des Diabétiques, cette démarche de responsabilité des prestataires est un pas supplémentaire vers la rémunération liée à la performance et à la qualité tant attendue.